

Acte concernant l'intérêt et l'usage dans la province du Nouveau-Brunswick.

Acte pour incorporer la compagnie canadienne de garantie de placements ou terres (à responsabilité limitée).

Acte pour incorporer la compagnie de charbon et de fer de Pictou.

Acte pour étendre à la province de la Colombie Britannique les "actes des terres fédérales."

Acte concernant les réclamations contradictoires aux terres des occupants dans Manitoba.

Acte pour changer le nom de corporation de la compagnie de navigation à vapeur du St. Laurent, et pour lui conférer certains pouvoirs.

Acte pour autoriser la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada d'acquérir le chemin de fer d'Erié à Niagara et pour d'autres fins.

Acte pour légaliser et confirmer certaines conventions passées entre la compagnie du Pont International des chûtes de Niagara, la compagnie du Pont Suspendu des chûtes de Niagara, et la compagnie du chemin de fer Grand Occidental.

Acte concernant la compagnie du canal à navires de Huron et Ontario.

Acte pour amender l'acte des pêcheries.

Acte pour amender l'acte concernant le cabotage canadien.

Acte pour autoriser François-Xavier Galarneau et Magloire Cléophas Galarneau à construire et entretenir un pont de péage sur la rivière L'Assomption, dans la province de Québec.

Acte pour incorporer la compagnie d'équipement des chemins de fer de la Puissance.

Acte pour amender l'acte intitulé : "Acte concernant le larçin et autres offenses de même nature."

Acte pour changer le nom de la compagnie d'assurance mutuelle du Canada pour celui de "Société fédérale d'assurance mutuelle sur la vie," et pour amender son acte d'incorporation.

Acte pour continuer, pendant une certaine période, les actes y mentionnés.

Acte pour abroger le droit d'exportation sur les billots à douves et de chêne.

Acte pour amender les actes 36 Victoria, chapitre 9, et 37 Victoria, chapitre 34, concernant la nomination de maîtres de havre.

Acte pour abroger l'acte de la législature de l'Île du Prince-Edouard, relatif à la perception d'un péage pour le phare du Cap Race.

Acte concernant le chemin de fer de colonisation du Nord de Montréal.

Acte pour incorporer une compagnie pour construire, posséder et exploiter un chemin de fer entre la Rivière-Rouge, dans la province de Manitoba, à un point dans la Colombie-Britannique, sur l'Océan Pacifique.

Acte pour étendre certaines dispositions de l'Acte concernant les matelots, 1873, aux navires fréquentant les eaux intérieures du Canada.

Acte pour incorporer l'association d'assurance canadienne des personnes qui font usage de la vapeur.

Acte pour amender la loi concernant les lettres de change.

Acte pour incorporer l'association canadienne des bois de construction.

Acte pour contraindre les personnes qui délivrent certains liquides en fûts à marquer sur ces fûts leur capacité.

Acte concernant les compagnies d'assurance sur la vie et les compagnies faisant des affaires d'assurance autres que celles contre l'incendie et sur la navigation intérieure.

Acte pour amender de nouveau l'acte du pilotage, 1873.

Acte pour amender l'acte passé par le parlement de la ci-devant province du Canada, intitulé : "Acte concernant le bureau de commerce de Montréal."

Acte pour amender l'acte incorporant la compagnie de chars et de manufacture du Canada.

Acte pour prévenir la cruauté envers les animaux transportés par chemins de fer ou autres moyens de transport dans les limites de la Puissance du Canada.

Acte pour amender et refondre les différents actes relatifs à l'assurance, en ce qui concerne les assurances contre l'incendie et sur la navigation intérieure.

Acte pour étendre et amender la loi exigeant que les compagnies de chemins de fer fournissent des rapports de leur capital, trafic et frais d'exploitation.

Acte pour incorporer la compagnie Royale Canadienne d'assurance d'Ottawa sur la vie.

Acte pour amender et refondre les lois relatives aux territoires du Nord-Ouest.

Acte pour amender de nouveau les actes généraux concernant les chemins de fer.

Acte pour amender le chapitre 46 des Statuts Refondus du Canada, intitulé : "Acte concernant l'inspection et le mesurage du bois de construction."

Acte pourvoyant à l'institution de poursuites contre la Couronne par pétition de droit et relatif à la procédure dans les poursuites où la Couronne est concernée.

Acte pour établir une Cour Suprême et une Cour d'Échiquier pour le Canada.

Acte concernant le bassin de radoub dans le havre de Québec, et autorisant le prélèvement d'un emprunt à son sujet.

Acte concernant la maison de la Trinité et les commissaires du havre de Québec.

Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer direct de Québec au lac Huron.

Acte pour amender les dispositions de l'acte pour amender la loi criminelle relative à la violence, aux menaces et à la molestation.

Acte pour amender et refondre les statuts relatifs au service postal.

Acte concernant les pénitenciers et leur inspection, et pour d'autres fins.

Acte concernant la faillite.

Les titres des bills suivants sont alors lus :

Acte pour faire droit à Henry William Peterson.

Acte concernant la propriété littéraire et artistique.

Sur ces bills, le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence, a alors dit :

Son Excellence le gouverneur-général réserve ces bills à la signification du bon plaisir de Sa Majesté.

Alors, l'honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le gouverneur-général comme suit :

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Les Communes du Canada ont voté les subsides requis pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.